

# Conditions de réservation

## Camping Les 3 Cantons

### 1. RÉSERVATION

Il n'est possible de réserver que par l'envoi d'un formulaire de réservation complété (réservation en ligne) ou toute autre forme écrite, telle qu'un email ou une lettre. Une réservation n'est valable que lorsqu'elle a été confirmée par le camping avec la référence d'un numéro de réservation.

### 2. PAIEMENTS

Après la réception de la confirmation de réservation, 25% (les montants jusqu'à 250,00 € doivent être payés en totalité) du montant total doit être payé dans les deux semaines. Ce paiement vous garantit une place sur le camping.

Le paiement du solde restant doit être reçu par le camping 6 semaines avant la date d'arrivée prévue.

Les réservations effectuées dans les 6 semaines avant la date d'arrivée doivent être payées au moment de la réservation.

En cas de non-paiement en temps voulu, nous nous réservons le droit de facturer des frais d'administration, ou le cas échéant, d'annuler la réservation.

### 3. TARIFS

Les tarifs publiés pour une année donnée, sous réserve d'erreurs d'impression, de frais de TVA imprévus, de taxes et de prélèvement gouvernementaux et d'erreurs réelles évidentes, resteront inchangés pour cette année.

### 4. CAUTION

Nous facturons une caution pour les logements locatifs. Cette caution s'élève à 100 euros et doit être payée en espèces, par chèque, ou par empreinte bancaire à l'arrivée. La caution sera remboursée le jour du départ, à condition que l'hébergement de vacances soit bien rangé, qu'aucun inventaire ne manque et que l'hébergement ou l'inventaire n'ait pas été endommagé. L'hébergement doit être laissé dans un état propre. Le remboursement de la caution se fera en espèces, rendu du chèque ou annulation de l'empreinte bancaire.

### 5. ARRIVÉE ET DÉPART

Camping: vous pouvez accéder à votre emplacement de camping à partir de 14h00 ; celui-ci doit être libéré propre et rangé le jour du départ avant 12h00.

Les déchets doivent être déposés dans les bennes à ordures à l'entrée du camping.

Location d'hébergements: l'hébergement que vous avez loué sera disponible à partir de 15h00.

Veuillez signaler à la réception tout défaut et / ou inventaire manquant dans l'heure après l'arrivée. Nous vous prions de bien vouloir quitter l'hébergement PROPRE et rangé avant 10h00 le jour du départ.

## 6. ANNULATION

En cas d'annulation des frais d'annulation de 25€ sont automatiquement appliqués

- Plus de 30 jours avant l'arrivée : L'acompte (25 % du montant total) sont conservés par le camping.

- Moins de 30 jours avant l'arrivée : Le montant total du séjour est dû dans son intégralité. Aucun remboursement ne sera effectué, quelle que soit la raison du désistement (maladie, accident, météo, etc.).

- Non-présentation (No-show) ou séjour écourté : Aucun remboursement n'est consenti. Le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement ou l'hébergement 24 heures après la date d'arrivée prévue si le client ne s'est pas manifesté.

Lors de votre réservation, nous vous proposons de souscrire à une assurance annulation partenaire Meetch.

Pensez à souscrire une assurance annulation pour plus de sécurité.

En cas de force majeure:

Si le camping est contraint d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité ou de force majeure (catastrophe naturelle, fermeture administrative), il sera proposé, selon la législation en vigueur :

1. Un report du séjour sur la saison en cours ou suivante.
2. Un avoir du montant versé.

## 7. RESPONSABILITÉ / RÈGLES DE CONDUITE

Les campeurs ou les utilisateurs d'un hébergement de vacances doivent respecter les règles de conduite que le responsable souhaite appliquer sur son terrain.

Les campeurs ou les utilisateurs d'un hébergement de vacances causant toute perturbation ou désagrément, peuvent être sommés de quitter

l'hébergement et le camping après un avertissement, sans aucun remboursement des paiements.

Les petits animaux ( 1 maximum ) ne sont admis dans les hébergements de vacances qu'avec le consentement préalable du camping. Il est interdit de laisser les animaux de compagnie sans surveillance dans l'hébergement de vacances. Le propriétaire de l'animal ou la personne qui a amené l'animal sur le camping est responsable pour tout dommage ou salissure. Les animaux doivent être gardés en laisse sur le camping.